

*Jésus lui dit : Je suis la résurrection et la vie.
Celui qui croit en moi vivra, même s'il meurt.*

Jean 11:25

Monsieur et Madame Jean-François et Dominique Gauchat, à Montréal et leurs enfants Aline et Laurent,
Madame et Monsieur Marie-Claire et Yann Kramer-Gauchat, à Nyon et leurs enfants Samuel, Jonas, Simon et Agnès,
ainsi que les familles parentes et amies ont le grand chagrin de vous faire part que le Seigneur, dans ses Voies d'Amour, a recueilli auprès de Lui,

Monsieur Maurice GAUCHAT

leur très cher père, beau-père, grand-papa, parent et ami enlevé à leur tendre affection le 16 janvier 2015 dans sa 95^{ème} année.

Le défunt repose en la Chapelle de la Cluse (Murith), 89, bd de la Cluse, à Genève.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 21 janvier à 13h30 au centre funéraire de Saint-Georges.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à : Médair Suisse, CH1044 Ecublens, CCP 10-648-6.

Domiciles : 5246 rue Fabre, Montréal Qc, H2J 3W5 Canada et 7 ruelle de la Muraz, 1260 Nyon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Il n'y aura plus de nuit, et ils n'auront besoin ni de lampe,
ni de lumière parce que le seigneur les éclairera.
Et ils régneront aux siècles des siècles.*

Ap. 22.5